

Monsieur Nicolas Calo  
Délégué Général  
ANIA  
9 boulevard Malesherbes

Le 26 janvier 2024

Cher Monsieur,

Les blocages routiers mis en place par les agriculteurs, auxquels se rajoutent des interdictions de circuler imposées par certains préfets à tous les poids lourds sans discrimination, perturbent fortement l'activité quotidienne de nos entreprises de transport frigorifique.

Nos camions frigorifiques, qui assurent les flux des denrées périssables auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire, subissent d'importants retards – à l'enlèvement ou à la livraison – dus à des circonstances indépendantes de leur volonté.

Nous avons alerté les préfets en région et le ministère de l'intérieur sur l'importance d'accorder à nos camions frigorifiques une dérogation à ces interdictions de circuler mais, devant l'incertitude que nous serons entendus, nous vous prions de demander à vos adhérents d'accorder à leurs prestataires, nos adhérents, une certaine flexibilité compte tenu du contexte très particulier dans lequel ils évoluent.

Nos adhérents sont bien entendu en contact avec leurs clients, mais nous vous demandons que cette demande de souplesse soit perçue non pas comme une démarche individuelle de certains opérateurs mais comme le reflet d'une position générale de notre profession.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à notre requête.

Recevez, Monsieur le délégué général, mes salutations les meilleures.



Valérie Lasserre  
Déléguée Générale

Monsieur Fabrice Accary  
Délégué Général  
AUTF  
91 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Le 26 janvier 2024

Cher Monsieur,

Les blocages routiers mis en place par les agriculteurs, auxquels se rajoutent des interdictions de circuler imposées par certains préfets à tous les poids lourds sans discrimination, perturbent fortement l'activité quotidienne de nos entreprises de transport frigorifique.

Nos camions frigorifiques, qui assurent les flux des denrées périssables auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire, subissent d'importants retards – à l'enlèvement ou à la livraison – dus à des circonstances indépendantes de leur volonté.

Nous avons alerté les préfets en région et le ministère de l'intérieur sur l'importance d'accorder à nos camions frigorifiques une dérogation à ces interdictions de circuler mais, devant l'incertitude que nous serons entendus, nous vous prions de demander à vos adhérents d'accorder à leurs prestataires, nos adhérents, une certaine flexibilité compte tenu du contexte très particulier dans lequel ils évoluent.

Nos adhérents sont bien entendu en contact avec leurs clients, mais nous vous demandons que cette demande de souplesse soit perçue non pas comme une démarche individuelle de certains opérateurs mais comme le reflet d'une position générale de notre profession.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à notre requête.

Recevez, cher Monsieur, mes salutations les meilleures.



Valérie Lasserre  
Déléguée Générale

Monsieur Jacques Creyssel  
Délégué Général  
FCD  
12 rue Euler  
75116 Paris

Le 26 janvier 2024

Cher Monsieur,

Les blocages routiers mis en place par les agriculteurs, auxquels se rajoutent des interdictions de circuler imposées par certains préfets à tous les poids lourds sans discrimination, perturbent fortement l'activité quotidienne de nos entreprises de transport frigorifique.

Nos camions frigorifiques, qui assurent les flux des denrées périssables auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire, subissent d'importants retards – à l'enlèvement ou à la livraison – dus à des circonstances indépendantes de leur volonté.

Nous avons alerté les préfets en région et le ministère de l'intérieur sur l'importance d'accorder à nos camions frigorifiques une dérogation à ces interdictions de circuler mais, devant l'incertitude que nous serons entendus, nous vous prions de demander à vos adhérents d'accorder à leurs prestataires, nos adhérents, une certaine flexibilité compte tenu du contexte très particulier dans lequel ils évoluent.

Nos adhérents sont bien entendu en contact avec leurs clients, mais nous vous demandons que cette demande de souplesse soit perçue non pas comme une démarche individuelle de certains opérateurs mais comme le reflet d'une position générale de notre profession.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à notre requête.

Recevez, Monsieur le délégué général, mes salutations les meilleures.



Valérie Lasserre  
Déléguée Générale